
SÉNAT
Université de Saint-Boniface

Date : le jeudi 23 novembre 2023

Heure : 11 h 30

Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour – annexe A1 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2023 – annexe B1 (pp 3-10)

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2023

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice – annexe C1 (p 11)

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – annexe C2 (pp 12-13)

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

D1. Calendrier universitaire et collégial 2024-2025 – annexe D1 (pp 14-16)

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale (dradi@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

F1. Faculté des arts et Faculté des sciences – annexe F1 (pp 17-20)

F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles – annexe F2 (pp 21-26)

F3. École technique et professionnelle – annexe F3 (pp 27-28)

F4. École des sciences infirmières et des études de la santé – aucun rapport

F5. Division de l'éducation permanente – annexe F5 (pp 29-35)

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

G1. Comité de la bibliothèque – annexe G1 (pp 36-50)

G2. Comité d'appel – annexe G2 (p 51)

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Section I : HUIS CLOS

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 25 janvier 2024 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire générale,



Debra Radi